

# Visite en toute sécurité

Toute l'équipe de C2A est ravie de vous accueillir, ce bien sûr dans le respect de l'application des directives et des recommandations des pouvoirs publics en matière de lutte contre la Covid-19.

La situation évoluant régulièrement, nous continuerons à suivre vos questions et à mettre à jour cette page en conséquence.

Dernière actualisation : [31/08/2021 - 12h00]

## Faut-il un pass sanitaire pour venir au Salon professionnel C2A ?

En conformité avec les directives gouvernementales, un pass sanitaire\* sera obligatoire aux adultes et enfants âgés de 12 ans et plus pour accéder au Salon professionnel C2A.

Les contrôles sont effectués à l'entrée de la manifestation. Il est par ailleurs impératif de continuer à **respecter les mesures sanitaires** ci-dessous, mises en place par l'organisation.

Les enfants de moins de 12 ans sont dispensés de pass sanitaire.

\*Le pass sanitaire se présente sous la forme d'un QRCode (imprimé ou numérique via l'application **#TousAntiCovid**) qui se justifie :

- soit par un **certificat de vaccination complet** (toutes les doses nécessaires réalisées il y a plus d'une semaine, sauf Janssen/Johnson & Johnson pour lequel c'est 14 jours)
- soit par un **certificat de test RT-PCR ou antigénique ou auto-test supervisé négatif obligatoirement de moins de 72h**. Nous vous incitons à anticiper au maximum en prenant rendez-vous auprès des pharmacies près de chez vous sur <https://www.sante.fr/cf/centres-depistage-covid.html>
- Un centre de test, géré par un prestataire indépendant, sera mis en place pour permettre aux visiteurs qui en auraient besoin d'effectuer un test (Antigénique à résultat rapide (moins de 20 minutes))  
En cas de test positif, nous ne pourrions pas vous accorder l'accès à la manifestation et nous vous invitons à vous renseigner sur les consignes de l'ARS : [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/j\\_ai\\_des\\_signes\\_de\\_la\\_maladie\\_du\\_covid\\_19.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/j_ai_des_signes_de_la_maladie_du_covid_19.pdf).
- soit par un **certificat de rétablissement** de la Covid-19 : test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois

Pour plus d'information sur le pass sanitaire, veuillez consulter **le site du gouvernement**.

## **Les gestes à respecter ?**

- Les visiteurs de onze ans et plus, les exposants et les prestataires externes devront obligatoirement porter un masque conforme en permanence (à l'exception des repas) sur l'ensemble du site.
- Des bornes de gel hydro-alcoolique seront mises gracieusement à disposition du public à l'entrée, dans l'espace des stands et dans l'espace restauration, et à divers endroits du site.
- Conformément aux directives du gouvernement et des autorités sanitaires françaises, la distanciation physique sera implémentée à travers tout le site de la manifestation et sera régulièrement rappelée par de la signalétique et le personnel d'organisation.

**Les organisateurs comptent sur l'engagement et la responsabilité de toutes et tous pour que ces mesures soient respectées et vous souhaitent une excellente édition 2021 du Salon Professionnel C2A.**